DATE : 03/08/2026

APPEL D'OFFRES / DEMANDE DE PROPOSITION : N° HCR/NDJ/RFP/010/2026

CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DEUX CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES HYBRIDES DESTINEES A L'ALIMENTATION DES SYSTEMES DE POMPAGE D'EAU POTABLE D'OURE-CASSONI ET DE KOURSIGUE

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 06 SEPTEMBRE 2026 à 23 :59 hrs

INTRODUCTION SUR LE HCR :

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides.

En plus de six décennies, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif d'environ 9.000 personnes dans plus de 130 pays continue d'aider environ 60 millions de personnes. Afin d'aider et de protéger certaines des personnes les plus vulnérables du monde dans de nombreux endroits et les types d'environnement, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter http://www.unhcr.org.

Pour plus d'information, prière consulter les sites: FB : @UNHCRTchad / Twitter : @UnhcrTchad / www.unhcr.org / http:www.unhcr.org/afr/chad

1. BESOINS ET EXIGENCES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Tchad invite les entreprises dûment agréées et spécialisées dans la réalisation des systèmes solaires de pompages d'eau à soumettre une offre, conformément aux Cahiers des Prescriptions Techniques (**en Annexe A)** et aux Bordereau des Prix et Devis Estimatif et Quantitatif de chaque lot (**en Annexe B1 et B2**), pour des travaux de conception, fourniture, installation et mise en service de deux centrales solaires photovoltaïques hybrides destinées à l'alimentation des systèmes de pompage d'eau potable d'oure-cassoni et de koursigue, dans la province de l'Ennedi-Est, répartis en deux (02) lots décrits ci-après.

LOT 1 : CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE CENTRALE SOLAIRE HYBRIDE POUR L'ALIMENTATION DE LA STATION DE POMPAGE D'OURE-CASSONI.

LOT 2 : CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE SYSTEMES PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES ET HYBRIDES POUR L'ALIMENTATION DES OUVRAGES DE POMPAGE DE KOURSIGUE

Les travaux de réalisation doivent être conformes aux spécifications reprises dans les cahiers des prescriptions technique de référence **en Annexe A** et dans le cadre de devis à **l'annexe B1 et B2, Formulaire financier à remplir.**

Remarques importantes :

Le présent document ne constitue en aucun cas une offre de contrat avec votre société.

Il est vivement recommandé aux soumissionnaires de lire attentivement l'ensemble du document ainsi que toutes ses annexes. Le non-respect des procédures et exigences établies dans le présent dossier pourra entraîner la disqualification de l'offre lors du processus d'évaluation.

Sous-traitance : Les soumissionnaires sont invités à se référer attentivement aux Conditions Générales applicables, jointes en Annexe D.

Par ailleurs, d'autres organismes, fonds et programmes du système des Nations Unies pourront bénéficier des mêmes prix et conditions que ceux proposés par les soumissionnaires retenus, et ces offres pourront, le cas échéant, servir de base à la conclusion de contrats avec ces organismes.

NB : La visite des sites est obligatoire pour toutes les entreprises potentielles. Une attestation signée et cachetée de la visite du site est requise (**les soumissionnaires intéressés par le DAO seront informés de la date et de l'heure de la visite)**

2. INFORMATION SUR LA DEMANDE DE PROPOSITION :

2.1. PREVISION

Le calendrier de mise en œuvre de la présente Demande de Proposition est établi comme suit :

• Lancement de l'appel d'offres : **03 aout 2026**

• Réunion de clarification technique : **18 aout 2026**

• Date limite de réception des offres : **06 septembre 2026**

2.2. DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les annexes suivantes font partie intégrante de la présente demande de proposition :

- ✓ ANNEXE A : Cahiers des prescriptions Techniques
- ✓ ANNEXE B : Bordereau des prix et devis estimatif et quantitatif de B1 et B2 (Formulaire de l'offre financière)
- ✓ ANNEXE C : Conditions Générales des contrats pour les travaux de génie civil
- ✓ ANNEXE D : Code de Conduite des fournisseurs des Nations Unies
- ✓ ANNEXE E : Formulaire d'enregistrement des fournisseurs
- ✓ ANNEXE F : Formulaire d'attestation de visite de site

2.3 CONFIRMATION DE RECEPTION

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer de la réception de cet appel d'offres par retour de courrier électronique aux adresses suivantes : fallma@unhcr.org, mohamead@unhcr.org, et passiri@unhcr.org afin de :

- Confirmer la bonne réception de l'appel d'offres
- Nous faire part de votre souhait de participer ou non à cet appel d'offres

2.4 LES DEMANDES DE CLARIFICATION

Il est demandé aux soumissionnaires d'envoyer toute demande de précision ou toute question concernant cette demande de proposition par e-mail à l'adresse chdndrfq@unhcr.org, copie tre@unhcr.org . La date limite pour les questions est fixée au **28/08/2026 à 23h59mn** à l'adresse. Les soumissionnaires sont tenus de poser des questions claires et concises.

2.5. PRESENTATION DE VOTRE OFFRE

Votre offre doit être rédigée en Français.

Veuillez soumettre votre offre en incluant les annexes fournis. Les offres non-conformes aux formats demandés ne seront pas prises en compte. Toute soumission envoyée à une autre adresse que celle mention au point 2.7 ci-dessous entraînera la disqualification de l'offre.

Votre offre devra comprendre séparément les documents suivants :

- Offre technique (documents administratifs et documents techniques)
- Offre financière

2.5.1 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

Votre offre technique doit être présentée de façon concise et structurée dans l'ordre de façon à inclure, mais ne pas nécessairement se limiter à, l'information suivante :

- **Brève présentation de la société/entité soumissionnaire :** celle-ci devra inclure le profil du soumissionnaire, la description des expériences dans le domaine, informations pertinentes sur l'expertise et la capacité du soumissionnaire. Le profil de l'entreprise **doit donner les informations suivantes :**
  - Année de fondation
  - Si la société est multi-emplacement, spécifiez l'emplacement du Siège social
  - Nombre des contrats similaires terminés avec succès
  - Nombre de contrats similaires en cours
  - La liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années
  - Toute autre information qui facilitera l'évaluation de la fiabilité financière de votre entreprise, la capacité financière et de gestion pour fournir les travaux.
- **Normes de qualité :** Réfère Annexe B1, B2 et cahier de charge Annexe A.
- **Planning des travaux :** Le soumissionnaire doit soumettre son plan de travail et déterminer le délai d'exécution des travaux.

NB : Une réunion de clarification technique portant exclusivement sur les spécifications du projet sera organisée par le HCR le 18/08/2026. Elle se tiendra en présentiel au bureau du HCR à Moursal pour les prestataires basés à N'Djamena, et en ligne via Teams pour ceux situés en dehors de N'Djamena.

A. DOCUMENTATION GENERALE ADMINISTRATIVE (éligibilité)

Les documents ci-après sont obligatoires pour le traitement de l'offre technique. L'absence d'un seul de ces documents peut entraîner la disqualification de l'entreprise :

1. Une copie certifiée conforme du Registre de Commerce (RCCM) au nom exact de l'entité soumissionnaire, Certificat d'immatriculation
2. Une copie de l'autorisation administrative valide ou tout autre document légal autorisant le soumissionnaire à exercer au Tchad
3. Une copie certifiée de la patente de l'année (2026)
4. Attestation de non-redevance du 3eme trimestre 2026
5. Une attestation de mise à jour CNPS du 3e trimestre 2026 (la preuve que le Soumissionnaire est en règle par rapport au paiement de contributions de la Sécurité sociale)
6. Un certificat de non-faillite et non litige délivré par le tribunal datant de moins de 03 mois
7. **Conditions Générales de contrat pour les travaux de genie civil** : Votre offre technique doit contenir votre reconnaissance des conditions générales pour les travaux de construction en signant (**Annexe C**) avec mention ''lu et approuvé''.
8. **Le code de conduite** dûment signé par le soumissionnaire : L'acceptation et signature du code de conduite des fournisseurs (**Annexe D**)
9. **Formulaire d'inscription du fournisseur** : Vous devez remplir, signer et soumettre avec votre proposition technique le Formulaire d'informations générales sur l'Entreprise dûment rempli, signé et cacheté **(Annexe E)**
10. Attestation de visite de site

IMPORTANT :

Aucune information sur les prix ne doit figurer dans votre proposition technique (ou offre technique). Le non-respect de cette disposition pourrait mener à la disqualification de votre proposition. Les propositions ou offres techniques doivent contenir toutes les informations requises pour l'évaluation technique.

2.5.2 CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE

Votre offre financière doit être soumise séparément de l'offre technique. Elle doit être exprimée dans une monnaie unique en Franc CFA et devrait être valable tout au long du contrat

Les propositions financières correspondront aux coûts des services envisagées tels qu'indiqués dans le cadre de devis (**Annexe B**) et détaillés de la manière suivante :

- Les cadres de devis dûment remplis suivant les modèles fournis en **Annexe B1 et B2**
- Tout autre concept qui peut induire des frais pour les services à fournir

Le HCR est exonéré des taxes, à cet effet votre offre de prix doit être en hors taxe, sans la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Nous vous prions de maintenir la validité de votre offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Le HCR s'efforcera de finaliser le processus de sélection des offres retenues au cours de cette période.

Les coûts de préparation des soumissions et de négociation du contrat ne sont pas remboursables par le HCR et ne doivent pas être inclus comme coûts directs relatifs à cette proposition.

Le Relevé d'identité bancaire (RIB), devra être inclus dans l'offre financière

Compte bancaire : le HCR n'acceptera pas des offres qui n'ont pas les informations suivantes :

a) Compte bancaire (commercial)
b) Le nom de la compagnie doit être le même mentionné au compte bancaire

Le soumissionnaire précisera, en toutes lettres et en chiffres, dans son Offre financière le montant total de son offre tel qu'il ressort du cadre devis estimatif. En cas de discordance entre le montant exprimé en lettres et celui donné en chiffres, le montant en toutes lettres fera foi.

2.6. EVALUATION DES OFFRES :

L'évaluation et la décision quant à la technicité adéquate du service proposé sont de la responsabilité du HCR et doivent être fondées sur les renseignements fournis par le soumissionnaire comme indiqué dans l'offre présentée. Une fois passée la date limite pour la soumission des offres, les offres techniques seront ouvertes tandis que les offres financières resteront pour une ouverture ultérieure des seules offres qui auront passé le cap de la qualification technique.

2.6.1 PHASE PRELIMINAIRE : CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Elle est basée sur la méthode : PASS/FAIL ''Réussite ou Échec'' qui consiste à éliminer les entreprises n'ayant pas fourni l'un ou les documents administratifs à jour ci-dessous. Seules les offres des entreprises qualifiées techniquement seront soumis à l'analyse des offres financières.

Cette première partie de l'évaluation sera l'examen préliminaire des offres qui consiste en la vérification des offres techniques des soumissionnaires, de toute la documentation exigée et de sa conformité aux termes du dossier d'Appel d'Offres.

L'évaluation technique se fera telle que décrit dans le tableau ci-dessous :

EVALUATEURS	CONDITIONS	RESULTAT
Comité technique	Présentation de tous les documents requis	Réussite
Comité technique	Absence d'un seul document requis	Echec

VERIFICATION ADMINISTRATIVE		
a. **Préconditions : (documents requis pour l'évaluation)**	**RESULTATS**	
	PASS (Réussite)	**FAIL (Échec)**
1. Une copie certifiée conforme du Registre de Commerce (RCCM) au nom exact de l'entité soumissionnaire.		
2. Un certificat de non-faillite délivré par le tribunal datant de moins de 3 mois		
3. Une copie certifiée de la patente de l'année 2026		
4. Une attestation de mise à jour CNPS du 3eme trimestre 2026		
5. Attestation de non-redevance 3eme trimestre 2026		
6. Formulaire d'inscription du vendeur : Vous devez remplir, signer et soumettre avec votre proposition technique le formulaire d'enregistrement des fournisseurs. (**Annexe E**).		
7. Une déclaration indiquant l'acceptation par le soumissionnaire des Conditions Générales de contrat pour les travaux de genie civil (Répondre à l'appel d'offre témoigne de votre prise de connaissance et acceptation de ces conditions) « Lu et Approuvé » (**Annexe C**)		
8. Le code de conduite des fournisseurs : L'acceptation et signature du code de conduite des fournisseurs « Lu et Approuvé » (**Annexe D**)		
9. Autorisation administrative valide		
10. Attestation de visite de site (obligatoire)		
11. Une lettre d'engagement attestant l'assurance de la maintenance des installations réalisées pendant cette période ;		
12. Fournir une garantie de 10 ans pour les batteries et les pompes		
13. Attestation de garantie de liquidité bancaire correspondant à 30% de l'offre		
14. Les prescriptions techniques paraphées et signées		

Les documents administratifs sont obligatoires

Si votre société réussie la vérification ci-haut mentionnée, elle sera recommandée pour la suite de l'évaluation technique sur base des critères. L'absence d'un seul de ces documents peut entraîner la disqualification de la soumission.

N°	Description	Points Maxi
1	**Références techniques des 5 dernières années (joindre justificatif)**	**15**
1.1	5 références techniques dans l'execution solaire dont 03 dans le mini centrale solaire hybride (fournir les copies certifiées des pieces justificatives	10
1.2	Expérience pertinente dans des tâches similaires durant les 5 dernières années	5
2	**Conformite des prescriptions techniques et du design de la solution technique proposé**	**20**
2.1	Conformité des prescriptions techniques	10
2.2	Conformite technique de la solution du dimensionnement proposé	10
3	**Moyens roulants, equipement et Materiels à mettre sur le chantier (fournir les cartes grises et/ou factures)**	**5**
3.1	1 camion de transport des matériaux et matériels en bon état de fonctionnement ; 1 véhicule de liaison pick-up 4x4	2
3.2	• Lot de petits matériels d'électricité (caisse à outils, clés à griffe, lampe à souder, scies, tournes vis, multimètre gangs de protection etc.) ; • Lot de petits matériels de plomberie (pinces, clés à griffe, lampe à souder, scies, tournes vis, etc.) ; • Lot de petits matériels de maçonnerie (brouettes, pelles, pioches, barres mine, meules etc.)	2
3.3	• Groupe électrogène • 01 compresseur ; • 1 bétonnières de capacité minimale de 350 litres ; • 1 marteau piqueur 1 citerne ou des bâches de stockage d'eau	1
4	**Personnel (fournir CV, copie certifiées à jour des diplomes)**	**20**
4.1	**Chef de Mission**: ingénieur de conception (bac+5) en hydraulique, Génie électrique (option énergie renouvelable) ou équivalent 10 ans minimum d'experience et avoir réalisé au moins 10 travaux similaires	5
4.2	**Conducteur des travaux:** Ingénieur de conception (bac+5) en génie électrique option énergie renouvelable ou équivalent 10 ans minimum d'experience et avoir réalisé au moins 05 travaux similaires en tant que conducteur des travaux	5
4.3	**Chef d'équipe électricité:** Ingénieur des travaux (bac+3) en génie électrique (option énergie renouvelable) ou équivalent 5 ans minimum d'expérience et avoir réalisé au moins 5 travaux similaires en tant que chef d'équipe d'électricité. Avoir une bonne maitrise des installations solaires et thermiques.	5
4.4	**Chef de chantier des travaux de génie civil:** Ingénieur des travaux (bac+3) en bâtiment ou équivalent. 5 ans d'experience minimum et avoir réalisé au moins 5 travaux similaires en tant que chef de chantier	5
5	**Approche méthodologique**	**5**
5.1	Présentation de la cohérence du plan d'exécution des travaux	2.5
5.2	Description de la méthode d'approvisionnement en matériaux	2.5
6	**Planning détaillé/ délais d'exécution**	**5**
6.1	Coherence et detail du planning proposé	5
	TOTAL DES POINTS	**70**

TOTAL : Une note minimale de 50 points est requise ; toute proposition en dessous de ce seuil sera éliminée.

Remarque : Le score minimal à atteindre afin d'être considéré comme techniquement conforme sera 50 sur les 70 points.

NB : A l'issus de l'analyse de plausibilité des offres techniques seules les offres conformes ayant totalisées 50/70 passeront à l'analyse de l'offre financière.

A. **EVALUATION FINANCIERE (MAXIMUM 30 POINTS)**

L'offre financière ne sera analysée que pour les fournisseurs qui auront passé l'étape de l'évaluation technique.

L'offre financière utilisera la répartition en pourcentage suivant : 30% du score total.

Trente (30) points seront attribués au soumissionnaire ayant présenté l'offre hors taxe le moins disant.

Les autres offres de prix recevront des points en proportion inverse au prix le plus bas et recevront proportionnellement les points suivant les informations présentées dans leurs offres financières selon la règle suivante :

$$N_{fin}=N_{fin_max} \times (O_{fin_min} / O_{fin})$$

Où : N_{fin_max}= 30 points dans le cas présent,
N_{fin}= la note à attribuer à l'offre sous étude.
O_{fin_min}=Offre financière la plus intéressante et
O_{fin}= Offre financière sous étude

NB : Le HCR se réserve le droit de vérifier si les prix proposés par un soumissionnaire sont **réalistes, cohérents et soutenables** par rapport aux prestations attendues.

B. **EVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIERE :**

Dans le cadre de l'attribution du présent contrat, le HCR a établi des critères d'évaluation précis qui encadreront le processus de sélection des offres. L'évaluation sera réalisée sur la base d'une analyse combinée des propositions techniques et financières, selon une pondération prédéfinie.

La composante technique représentera 70 % de la note globale, soit 70 points, tandis que la composante financière comptera pour 30 %, soit 30 points. Soit un total de 100 points.

L'évaluation des offres sera ainsi effectuée comme suit :
- Offre technique : 70 points
- Offre financière : 30 points
- Offre total : 100 points

Le score total de la proposition à être évaluée sera obtenu selon la formule suivante :

Score total de la proposition	=	**Score technique de la proposition**	+	**Score financier de la proposition**

Pour raisons d'évaluation uniquement, les offres présentées dans une monnaie autre que le franc CFA seront converties en francs CFA au taux de change des Nations Unies en vigueur à la date d'évaluation.

Toute soumission déposée à une autre adresse que celle mentionnée ci-dessus entraînera la disqualification de l'offre.

Votre offre comprendra les deux ensembles de documents suivants :

- Offre technique notée sur 70

- Offre financière notée sur 30

2.7. SOUMISSION DES OFFRES :

Les offres techniques et financières doivent être clairement séparées.

Tous les soumissionnaires sont tenus de transmettre leurs offres en réponse à cet appel d'offres exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : chdndsoumission@unhcr.org

Date limite : 06/09/2026– 23 h :59 mn

Pour une meilleure facilitation du processus d'évaluation des offres, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir transmettre leur soumission en deux composantes distinctes suivantes :

- Une offre technique comprenant toutes les informations demandées dans le Formulaire de l'offre technique inclus dans le dossier d'Appel d'Offres.
- Une offre financière comprenant tous les éléments de coûts, signée avec l'en-tête de votre entreprise ainsi que son sceau. Les soumissionnaires sont appelés à respecter et à remplir le formulaire de soumission financière **(Annexe B1 et B2)**

Les offres doivent être soumises conformément aux instructions suivantes :

*** Deux e-mails séparés** :

- Un e-mail contenant l'offre technique : chdndsoumission@unhcr.org
- Un e-mail contenant l'offre financière : chdndsoumission@unhcr.org

*** Référence de l'Appel d'Offre + Objet du mail à mentionner dans l'intitulé du mail**

Exemple :

N° HCR/NDJ/RFP/010/2026– Offre Technique : **CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DEUX CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES HYBRIDES DESTINEES A L'ALIMENTATION DES SYSTEMES DE POMPAGE D'EAU POTABLE D'OURE-CASSONI ET DE KOURSIGUE**

N° HCR/NDJ/RFP/010/2026– Offre Financière : **CONCEPTION, FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DEUX CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES HYBRIDES DESTINEES A L'ALIMENTATION DES SYSTEMES DE POMPAGE D'EAU POTABLE D'OURE-CASSONI ET DE KOURSIGUE**

IMPORTANT :

Toute offre reçue après cette date ou à une autre adresse HCR seront rejetées. Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres, en avisant tous les soumissionnaires potentiels simultanément

Le HCR ne sera pas responsable de la localisation de vos offres ou de demander toute information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent, pour s'assurer que l'information dans les offres est suffisante, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de l'offre, tout matériel descriptif tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

Veuillez noter que la politique de gestion des courriers électroniques du HCR ne permet pas la réception des courriers dépassant la taille de **10MB**. En cas de besoin, vous pourriez être obligés d'envoyer votre offre en plusieurs e-mails en prenant le soin de marquer en objet, en plus de la référence, le numéro et nombre de courrier envoyé (exemple : 1/n,2/n...n/n).

Le HCR ne sera pas responsable de la localisation de vos offres ou de demander toute information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent, pour s'assurer que l'information dans les offres soit suffisante, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de l'offre, tout matériel descriptif tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

2.8 L'ACCEPTATION DES OFFRES :

Le HCR se réserve le droit d'accepter tout ou une partie de votre offre.

Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la remise des offres, en informant tous les fournisseurs potentiels par écrit. La prolongation de ce délai peut s'accompagner d'une modification des documents de sollicitation préparés par le HCR de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un fournisseur éventuel.

Veuillez noter que le HCR n'est pas tenu de choisir l'une des entreprises qui soumettent leurs offres et ne s'engage en aucune façon à sélectionner l'entreprise qui offre le prix le plus bas. En outre, le marché sera attribué à l'offre jugée la plus adéquate aux besoins, ainsi que de se conformer aux principes généraux du HCR, y compris le rapport qualité-prix.

3 ADJUDICATION DU CONTRAT

La soumission estimée convenant le mieux aux intérêts du HCR sera celle qui aura présenté les documents généraux, techniques et financiers demandés et qui est en conformité avec les termes de référence et qui aura obtenu le nombre total de points (offres technique et financière) le plus élevé.

4. ANNULATION DE L'ADJUDICATION

Au cas où l'adjudicataire manquerait de présenter la documentation requise conséquemment à l'évaluation de son offre et/ou de signer le Contrat dans un délai de 10 (dix) jours calendaires suivant la notification officielle d'adjudication, cette adjudication pourra être annulée sans aucun droit de recours de la part de l'Adjudicataire Dans ce cas, le HCR pourra adjuger le contrat au prochain soumissionnaire le mieux disant ou pourra lancer un nouvel appel d'offre

5. PENALITES

Le prestataire peut être disqualifié par le HCR, en accord à ce qui est établi dans le présent dossier. Tous les désaccords ou les controverses qui ne peuvent pas être résolues à l'amiable seront exclusivement soumis à l'arbitrage selon les Règles d'Arbitrage de la Commission de Nations unies sur le Droit Commercial International (UNCITRAL).

6. CONCOURS DESERTE

Le HCR peut déclarer que le concours est déserté dans les cas suivants :

- S'il n'y a pas de soumissionnaires
- Si aucun des soumissionnaires ne répond aux exigences du dossier d'Appel d'Offre
- Si une véritable compétition n'a pas lieu entre les soumissionnaires ou si le HCR estime que les offres ne reflètent pas les conditions générales du marché

7. CONTRAT

Chaque soumissionnaire adjudicataire, devra signer un contrat avec la Représentation du HCR au Tchad, dans les dix (10) jours suivants la réception de la notification d'adjudication, admettant que toutes les obligations ont émané de la Proposition Technique et Financière et présents Termes de Référence. Pendant la période durant laquelle le Contrat d'achat est en vigueur, il n'y aura aucune modification relative aux coûts, conditions de services offerts et/ou d'autres considérations, sans justification valable. Le contrat sera annulé s'il n'y a pas entente sur ce point.

8. PAIEMENT

Les paiements seront faits dans un délai de 45 jour à partir de la date de réception de la facture. Les factures incorrectes seront retournées au fournisseur pour correction, ceci annulant le délai de paiement initial. Un nouveau délai de 45 jours commençant à compter de la soumission de la facture corrigées et re-datées. Les paiements seront faits par virements bancaires via la banque choisie par le HCR.

9. DEVISE ET CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES COMMANDES D'ACHATS

Tout bon de commande (PO) émis en rapport à cette invitation de soumissionner sera effectué en FCFA (XAF). Le paiement sera effectué conformément aux Conditions Générales de contrat pour les travaux de genie civil et dans la devise dans laquelle le PO est émis. Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation de la réception des travaux par UNHCR.

10. CONSIDERATIONS FINALES

Il est établi que tous les amendements, explications et documents supplémentaires sont partie intégrante du présent dossier d'Appel d'Offre et devront être considérés en présentant les documents requis et en faisant la soumission. Durant l'évaluation, les soumissionnaires peuvent être invités à expliquer et à confirmer des données nécessaires à une interprétation correcte des documents présentés. Ces explications ne pourront en aucun cas être interprétées comme une option laissée aux participants de corriger des omissions ou de modifier les documents déjà soumis. Le HCR se réserve le droit de contacter les clients des soumissionnaires ou toute autre source qu'il juge pertinente afin de confirmer certaines informations lui fournies. Le cas échéant, le HCR se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de n'importe quelle proposition. Il peut rejeter toutes les propositions et/ou annuler ce processus d'appel d'offre à tout moment, avant la signature du contrat sans être astreint à aucun dédommagement vis à vis du soumissionnaire ou des soumissionnaires affectés par cette décision ni être obligé d'en fournir les raisons aux soumissionnaires. Les propositions soumises devront correspondre entièrement aux services souhaités par le HCR et tels que spécifiés dans le présent dossier d'Appel d'Offre. En outre, l'adjudicataire devra respecter les règles et obligations légales découlant du contrat qui sera signé

11. CONDITIONS GENERALES DES CONTRATS POUR LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

Veuillez noter que les Conditions Générales des Contrats pour les travaux de genie civil telles que présentées en **annexe doivent** être strictement respectées dans le but d'entrer dans tout contrat éventuel.

Noter que les offres transmises par toute autre voie ne seront pas prises en considération. Veuillez soumettre vos offres dans une marge de temps suffisante pour leur réception dans le délai imparti.

Cette offre ne peut en aucun cas être considérée comme un engagement contractuel quelconque avec votre société.

AMAN MOTCHIAN
Senior Supply Officer
HCR N'Djamena/TCHAD

UNITED NATIONS CHAD HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES BRANCH OFFICE N'DJAMENA 03